

Projet de réaménagement du **PRÉ-BOURNOUD**



COMPTE RENDU ATELIER PARTICIPATIF lancement de la phase avant-projet

7 mai 2022

varia
bureau de paysage

SOMMAIRE



1. Cadre & ambitions de la démarche
2. Déroulement de l'atelier
3. Méthodologie
4. Synthèse des réflexions des groupes
5. Résultats par thématique
6. Pour aller de l'avant...

1. CADRE & AMBITIONS DE LA DÉMARCHE

Après la construction de l'administration communale, le réaménagement de la place du Collège centre, et la venue des Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), la Municipalité de Prilly a souhaité réaménager son centre historique, et plus précisément le périmètre du Pré-Bournoud. Cet espace central situé au croisement des axes structurants de la route de Cossonay et de celle du Chasseur, bien que très fréquenté et fonctionnel, est alors jugé par la population comme pratique mais non convivial et bruyant.

Une première démarche participative...

De décembre 2017 à fin janvier 2018, une démarche consultative a été menée auprès de la population prillérane pour prendre en compte leurs besoins. Le 27 janvier 2018, la Commune a organisé un atelier participatif qui a réuni plus de 40 personnes. Les conclusions de ce premier atelier ont été annexé au cahier des charges du concours.

Un concours et un projet lauréat...

En mars 2020, la Ville de Prilly lance alors un concours ouvert pour un projet de paysage et de mobilité sur le site du Pré-Bournoud, intégrant les idées de la population.

Le projet vise au réaménagement qualitatif, fonctionnel et paysager du secteur dans le but de le rendre plus attractif, convivial, verdoyant et d'inviter la population à s'y arrêter et en profiter pleinement.

C'est le projet «Huckelberry Finn» développé par le bureau de paysage varia en association avec le bureau de mobilité Citec qui est retenu à l'unanimité par le jury composé de membres professionnels, de représentants de la municipalité ainsi que d'une représentante de la démarche participative.

Une réouverture du projet à la population...

Sur la base des principes développés par le projet lauréat, la Municipalité a souhaité solliciter de nouveau la population sous la forme d'un deuxième atelier de concertation, afin de valider, nuancer ou compléter les propositions portées par les mandataires.

Par rapport au premier atelier qui visait à recueillir des idées et envies générales de la population pour la requalification du Pré-Bournoud, ce deuxième atelier aborde le projet avec un degré de questionnement plus concret. Il s'agit d'orienter le travail des mandataires pour la phase avant-projet, à travers la consolidation de leur cahier des charges avec l'*expertise habitante*.

2. DÉROULEMENT DE L'ATELIER

L'atelier de concertation s'est déroulé samedi 07 mai 2022, de 9h à 12h à Prilly. Il s'est déroulé de cette manière :

9h-9h15 **Accueil des participants, café**

TEMPS 1

PRÉSENTATION DU PROJET

9h15 - 9h25 **Présentation du projet au stade actuel (=concours), par le bureau varia**

rappel du cadre de la démarche, explication des grands principes de l'aménagement, précisions sur les contraintes et enjeux liés à la route, présentation des usages projetés à ce stade et des aménagements / équipements relatifs

9h25-9h45 **Balade sur le site de projet**

Répartition des participants en 2 groupes, chacun animés par un membre du bureau varia (Dimitri Vallier & Eve Bruschet)

Tour du site à pied depuis la salle communale, articulé autour de 7 points d'arrêt commentés.

TEMPS 2

DÉBATS / TABLES RONDES

10h-10h15 **Retour à la Salle Communale**

Constitution des groupes & explication des règles du jeu

les participants sont répartis en 4 groupes, composés de représentants du projet (architectes paysagistes, responsables de projet service de l'urbanisme) et de représentants de la population (habitants, municipaux, associations)

10h15-11h **Tables rondes**

Sur base des informations partagées par varia + le service de l'urbanisme, réactions et débats sur le thème de l'usage social de l'espace public.

Restitution des remarques, idées, sur 4 couleurs de post-its

11h-11h45 **Restitution**

Chaque groupe choisi un représentant, qui synthétise l'expression de ses membres

11h45-12h **Bilan & synthèse - par le service de l'urbanisme**

12h **Apéritif**

Marche commentée sur le site



Tables rondes



Restitution



3. MÉTHODOLOGIE



La méthodologie proposée invite les participants s'exprimer sur le projet, en tenant compte du stade de développement actuel et notamment des propositions des mandataires élaborées dans le cadre du concours.

L'expression est proposée en deux temps :

1. réagir aux propositions représentées, à ce que j'en comprends :
2. compléter, aller plus loin...



VERT

= j'aime, je peux imaginer des usages compatibles avec l'aménagement



JAUNE CLAIR

= j'aime, mais j'ai des doutes...



JAUNE FONCÉ

= je ne suis pas d'accord, j'explique ma crainte



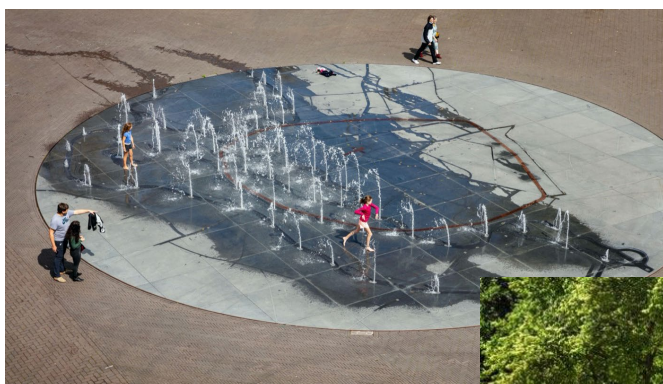
ROSE

= je complète et je qualifie

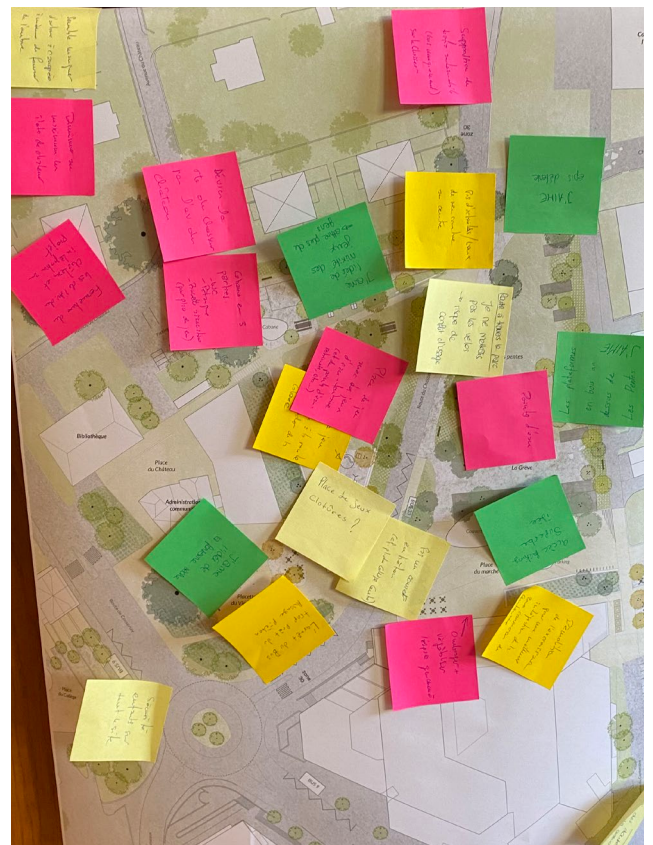
Fond de plan support des tables rondes



Images références à disposition, support de discussion



4. SYNTHÈSE RÉFLEXIONS DES GROUPES



GROUPE 1

AMÉNAGEMENTS À CONSERVER / DÉVELOPPER

Le groupe apprécie et souhaite l'enrichissement de :

- le principe de ponton & des épis, notamment pour les jeunes
- les équipements de jeux de plein air (pétanque, ping-pong...) > à enrichir, avec l'idée de jeux d'échecs par exemple ?
- les murets sièges > à développer pour favoriser le confort
- la buvette en fond de parc, pour boire un café
- la vue ouverte sur le parc depuis la Place du Marché
- l'apaisement du Ch. du Centenaire et son accès véhicules réservé aux riverains, à contrôler via un aménagement intégré (chicanes, bornes escamotables...)

AMÉNAGEMENTS À RETRAVAILLER, AMÉLIORER

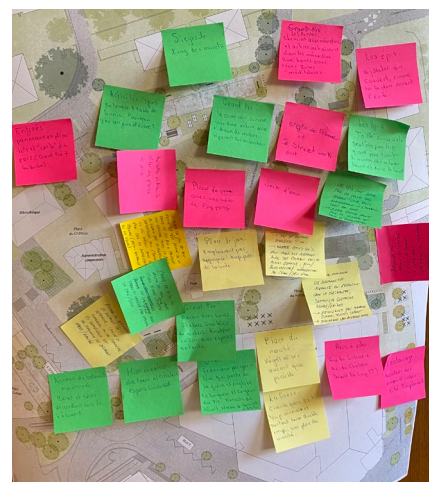
Le groupe encourage à porter une attention à :

- la problématique de proximité entre l'aire de jeux et la route (sécurité, nuisances)
- la dimension de l'aire de jeu, jugée trop petite par rapport à la sollicitation prévue
- l'équilibre entre des espaces minéralisés / espaces végétalisés, notamment dans la complémentarité entre la Place du marché et la Grève
- la dimension des épis pour permettre de se réunir mais limiter les trop grand rassemblements (crainte du bruit)

AMÉNAGEMENTS À COMPLÉTER ?

Le groupe propose d'étudier un aménagement en faveur des usages suivants :

- une signalétique pour s'orienter, notamment en entrée de parc ?
- favoriser la proximité entre l'aire de jeux et les wc publics, pour les jeunes enfants ?
- des équipements de sport urbain (street workout, fitness) ?
- des « zones méditatives », calmes, au contact de la nature ?
- davantage de parc vélos à proximité de la Coop ?



Participants

- Floriane Barraud (ville de Prilly)
- Stéphanie Schwab (participante de la démarche participative de 2018 et membre du jury du concours d'aménagement du Pré-Bournoud en 2021)
- Béatrice Lasserre
- Yasin (Coup de Pouce)

La place de jeux ne constitue pas l'emplacement le plus adéquat en raison de la proximité au parking de la route et en raison du passage des bus. Il est intéressant de voir le parc du côté du Grand-Pré plus actif avec des jeux plus intégrés et plus subtils. Au lieu d'avoir une place de jeux, il faut avoir un parc qui est dédié aux jeux. Il serait pertinent d'avoir divers endroits avec des jeux pour différents âges et différents besoins. Les pontons pour se reposer sont appréciés.

Il existe une crainte par rapport à la grève que les espaces minéraux soient trop grands par rapport à la proportion du vert. Il est souhaité que le cœur vert de Prilly n'ait pas de problème de surchauffe, ait un maximum de verdure et des surfaces imperméabilisées sans asphalte noir.

Les surfaces conviviales sont appréciées. Il s'agit d'avoir un concept pour l'éclairage diurne et nocturne à intégrer dans la réflexion.

Pour le four à pain, un espace kiosque est souhaité pour s'asseoir et prendre un café.

GROUPE 2

AMÉNAGEMENTS À CONSERVER / DÉVELOPPER

Le groupe apprécie et souhaite l'enrichissement de :

- l'accès au parking souterrain directement depuis les espaces publics
- les assises sous les arbres de la Placette du Vieux Four > confort pour les aînés à développer (dossier, accoudoirs...)
- les revêtements perméables (type gravier), en portant une attention au confort d'accessibilité pour tous-tes.

AMÉNAGEMENTS À RETRAVAILLER, AMÉLIORER

Le groupe encourage à porter une attention à :

- l'architecture du couvert, qui doit protéger des intempéries (vent, pluie, soleil)
- la matérialité des surfaces minérales, que les participants souhaitent chaleureuse (crainte du béton)
- la problématique de proximité entre l'aire de jeux et la route (sécurité, nuisances)
- la dimension de l'aire de jeu, jugée trop petite par rapport à la sollicitation prévue

AMÉNAGEMENTS À COMPLÉTER ?

Le groupe propose d'étudier un aménagement en faveur des usages suivants :

- des fontaines à boire (notamment sur la Place du Marché) ?
- la possibilité de jouer au ballon dans les pelouses libres, moyennant certaines protections ?
- des équipements de sport urbain (street workout, fitness) ?
- des armoires à jeux ?
- des espaces accessibles aux chiens ?



- Dimitri Vallier (Varia Paysage)
- Maria Roma Gasser
- Nicole Genet
- Jean-Claude Péclet
- Blaise Drayer
- Emilie Loertscher
- Anne Meier

Les participants se sont demandés si l'emplacement de l'aire de jeux par rapport à la route du Chasseur est suffisant au niveau de la protection et de la taille. Il a été proposé d'accentuer le côté ludique de l'autre côté du parc afin d'éviter que tout soit concentré uniquement sur l'aire de jeux. Les jeux de ballons sont à favoriser. Il faut prévoir des protections et des emplacements davantage formels par rapport à la route du Chasseur. Des équipements de fitness urbain intergénérationnels sont à ajouter 10 à l'emplacement des terrains de pétanque.

Les participants se demandent si un parc à chien constitue un besoin et si une réflexion plus globale sur Prilly doit être faite. Il est question de prévoir des fontaines un peu partout en complément de la fontaine sèche sur la place du Vieux-Four.

Il serait bien d'imaginer le couvert avec des protections latérales pour le protéger du vent et des intempéries. Il faudrait également privilégier des éléments chaleureux plutôt en bois à la place du béton. L'accès du parking souterrain est intéressant depuis la place du marché vers le parking souterrain de la Coop.

Il faut prévoir des cheminements confortables même lorsqu'il existe du gravier pour les personnes à mobilité réduite. Il serait également judicieux de travailler avec des matériaux de récupération et durables.

GROUPE 3

AMÉNAGEMENTS À CONSERVER / DÉVELOPPER

Le groupe apprécie et souhaite l'enrichissement de :

- le principe des épis en haut des pentes pour se détendre
- le principe de mixité des jeux, pour mélanger les âges et les personnes
- l'accès au parking souterrain directement depuis les espaces publics
- la fontaine sèche sur la Placette du Vieux Four
- l'aménagement d'activités et de lieux de rencontre au centre de Prilly

AMÉNAGEMENTS À RETRAVAILLER, AMÉLIORER

Le groupe encourage à porter une attention à :

- la matérialité du couvert, que les participants ne souhaitent pas en béton (cf. couvert de la Place du Collège)
- la sécurité de la place de jeux vis-à-vis de la route
- la sécurité des enfants de manière générale, sur l'ensemble du site
- la position des abris bus, en lien avec la sécurité de la traversée piétonne de la route
- le nombre et la grandeur des arbres, pour favoriser l'ombrage (notamment sur la Place du Marché)
- les conflits potentiels avec la circulation des cycles, à étudier sur la route du château ou sur voie mobilité douce

AMÉNAGEMENTS À COMPLÉTER ?

Le groupe propose d'étudier un aménagement en faveur des usages suivants :

- des équipements de jeux avec de l'eau (robinets, pompes, etc) ?
- des fontaines à boire ?
- un concept mobilité de déviation des véhicules sur l'avenue du Château, pour libérer la route du Chasseur ?
- un programme en 3 parties dans la buvette : local de l'association pétanque / wc publics / buvette associative ?



- Amina Ould Henia (ville de Prilly)
- Samy Sari (My Food)
- Sophie Henchoz
- Emile Schwab
- Yan Giroud

Les thématiques des arbres, de la canopée et de la lutte contre les îlots de chaleur surtout dans les zones proches du centre commercial ont été évoquées.

La sortie du parking a également été mentionnée.

Il a été question de la place de jeux trop proche de la route et du trafic sur la route du Chasseur. Il est proposé de diminuer le trafic et de laisser uniquement le trafic pour les bus. Le détournement de la route du Chasseur qui pourrait ressortir vers le talus et le château a été évoqué.

La fontaine sèche est appréciée.

L'arrêt de bus descendant est situé trop proche du passage piéton. La question de la sécurité pour les enfants de la place de jeux et des écoliers a été abordée. La question de la sécurité par rapport à la route du Chasseur a été relevée avec un nombre important de voitures qui circulent.

Les constructions en haut du Pré-Bournoud sont appréciées comme les aménagements provisoires qui sont très utilisés par les collégiens. La mixité de la place de jeux est également appréciée.

GROUPE 4

AMÉNAGEMENTS À CONSERVER / DÉVELOPPER

Le groupe apprécie et souhaite l'enrichissement de :

- les aménagements pour la halte le long du Ch. du Centenaire
- les buttes végétalisées pour filtrer les nuisances de la route du chasseur
- les terrasses du centre commercial sur la Place du Marché, souhaitées ouvertes sur l'espace public (=séparées par des barrières)
- l'apaisement du Ch. du Centenaire et son accès véhicules réservé aux riverains, à contrôler via un aménagement intégré (chicanes, bornes escamotables...)
- continuer à échanger avec la population au fil du projet :)



AMÉNAGEMENTS À RETRAVAILLER, AMÉLIORER

Le groupe encourage à porter une attention à :

- la sécurité et le confort des cycles sur la route du chasseur, avec une demande de vraie voie de mobilité douce
- la volonté d'apaisement de la route du Chasseur, avec une réduction à 30km/h jugée indispensable
- la problématique de proximité entre l'aire de jeux et la route (sécurité, nuisances)
- la dimension de l'aire de jeu, jugée trop petite par rapport à la sollicitation prévue

AMÉNAGEMENTS À COMPLÉTER ?

Le groupe propose d'étudier un aménagement en faveur des usages suivants :

- des places de parc «courte durée» devant les commerces du Ch. du Centenaire ?



- Eve Bruschet (Varia Paysage)
- Ihsan Kurt (ville de Prilly)
- Marianne Jaccard (pétanque du Lys à Prilly)
- Costanza Mattia
- Michel Piguet
- Michael Dupertuis
- Marie-Laurence Bottinelli

La problématique de la route du Chasseur à 50 km/h a été évoquée. Il est proposé de faire un circuit en sens inverse et de repenser de manière plus large toute la circulation.

Les aménagements le long du Centenaire ont été appréciés. Pour le chemin du Centenaire, il s'agit de couper l'accès aux voitures et laisser uniquement aux riverains. Il faut dévier toute la circulation et faire une zone piétonne. Il a été pensé de mettre un 30 km/h sur la route du Chasseur.

Les buttes et la fontaine ont été appréciées. Il a été proposé d'agrandir la place de jeux.

Compléter l'existant n'est pas suffisant. Il faudra solliciter les personnes pour l'avancement du projet avec les contraintes légales.

5. RÉSULTATS PAR THÉMATIQUE

Equipements standards

Objets	Localisation	Remarques des participants
Aire de jeux pour enfants	Parc côté château	Les personnes aiment les casiers de matériel de sport et de loisir mis à disposition gratuitement pour la nouvelle place de jeux. Elles apprécient également l'idée de mixité des jeux qui attirent davantage de personnes. Les participants ont des doutes quant à l'emplacement pas approprié de la place de jeux qui est trop près de la route et pas assez grande. Ils se demandent si une clôture est pertinente. Les personnes se questionnent sur la sécurité de la place de jeux avec la route à proximité. La place de jeux doit être complétée avec des jeux supplémentaires et être agrandie.
Terrains de pétanque	Parc côté château proche de la buvette	Des activités « sport », des tables de tennis et un jeu d'échecs sont souhaités à proximité des terrains de pétanque. Des équipements de fitness intergénérationnels sont à ajouter à l'emplacement des terrains de pétanque.
Bancs	Sur tout le site du Pré-Bournoud	Les participants se demandent si les assises pourraient être sous forme de bancs de salon ou de dossiers ponctuels pour favoriser les échanges. Ils apprécient les sièges le long des murets. Il faut éviter les bancs en bois, tels que ceux posés actuellement qui ne servent qu'aux chiens pour faire leurs besoins.
Aménagements cyclables	Rue du Centenaire, avenue du Château et devant la Coop Route du Chasseur	Les participants aimeraient ajouter un parc à vélo à la rue du Centenaire, à l'avenue du Château et devant la Coop. Ils souhaiteraient créer une vraie piste cyclable séparée de la route pour éviter les conflits d'usage.

Equipements multi-usages

Objets	Localisation	Remarques des participants
Fontaine « sèche » : jeu d'eau au sol, disparaît quand l'eau est coupée en hiver ou pour laisser place à d'autres usages	Placette du four à pain	Les participants apprécient la fontaine sèche pour les usages ludiques durant l'été. Ils souhaitent que des fontaines soient prévues un peu partout en complément de la fontaine sèche sur la placette du four à pain.
Ponton + éléments « naturels » de jeux informels	La « Grève »	Les participants apprécient les pontons utiles pour le repos.
Epis = plateformes en bois perpendiculaires à la pente, pour se poser, pique-niquer, jouer...	Parc côté Centenaire	Les participants apprécient les épis qui constituent un magnifique espace de pause pour la jeunesse et la population. Ils relèvent que les épis doivent être couverts et de taille moyenne pour limiter le nombre d'utilisateurs et les nuisances sonores.

Edicules

Objets	Localisation	Remarques des participants
Buvette : majoritairement pour la pétanque, ouverte à l'exploitation par d'autres associations	Parc côté Château	Les participants souhaitent que la cabane actuelle soit aménagée en trois parties : toilettes, pétanque et buvette d'associations pour la place de jeux.
Toilettes publiques	Parc côté Château	Les participants souhaitent des toilettes publiques à côté de la place de jeux.
Couvert	Place du Marché	Les participants redoutent que le couvert en béton soit identique que celui existant sur la place du collège Centre. C'est pourquoi, ils proposent des éléments chaleureux plutôt en bois à la place du béton. Les participants souhaitent que le couvert de la place du marché soit aménagé avec des protections latérales pour le protéger du vent et des intempéries.
Four à pain	Placette du Four à Pain	Les participants souhaitent que le four soit mis en valeur avec la création d'un espace convivial sous forme de kiosque et d'une petite buvette avec des tables et des chaises.

Aménagements pour les événements éphémères

Objets	Localisation	Remarques des participants
Pelouses libres	Parc des deux côtés (Grand Pré et pentes)	Pour les pentes, des chemins arborisés avec des bancs dans les méandres pour créer des zones méditatives pourraient être ajoutés. Il faut concevoir le Grand Pré comme une zone active avec des rideaux de verdure séparant les activités. Pour le Grand Pré, un bassin avec des bancs, des statues et des gros blocs de rochers pourraient être aménagés. Les participants proposent également d'utiliser toute la surface du Grand Pré et d'aménager différents jeux. Aux entrées du parc, il est nécessaire d'ajouter des panneaux explicatifs et une carte du parc.
Place du Marché		Sur la place du Marché, il faut garder les terrasses ouvertes non fermées par des barrières. Les participants souhaitent que la place du Marché soit végétalisée. Ils aimeraient éviter au maximum les surfaces en asphalte qui produisent de la surchauffe. Les surfaces claires et végétalisées ainsi que des matériaux de construction davantage conviviaux doivent être privilégiés.
La Grève		Des jeux naturels sur la grève sont souhaités. Néanmoins, les participants redoutent que la grève soit trop minérale et fasse double emploi avec la place du Marché. Il existe également une crainte par rapport à la grève que les espaces minéraux soient trop grands par rapport à la proportion du vert.

Routes

Objets		Remarques des participants
Route du Chasseur		Au niveau de la mobilité, il faut dévier la route du Chasseur par l'avenue du Château. L'arrêt de bus descendant de la route du Chasseur est situé trop proche du passage piéton. Il est nécessaire de mettre un 30 km/h sur la route du Chasseur et de séparer les vélos et les piétons. Les participants proposent de mettre la route du Chasseur en sens unique : parcours Chasseur-Neuchâtel-Vieux-Collège-Cossonay. Il est proposé de diminuer le trafic et de laisser uniquement le trafic pour les bus sur la route du Chasseur. Au niveau de la végétation, il est nécessaire de surélever légèrement la butte le long de la route du Chasseur.
Chemin du Centenaire		Il est nécessaire de limiter et fermer l'accès au chemin du Centenaire côté commerces avec les riverains qui viennent depuis l'Union et les autres uniquement aux commerces. Il faut compléter avec des chicanes ou des poteaux qui limitent l'accès aux voitures strictement aux propriétaires concernés. Pour le chemin du Centenaire, il s'agit de couper l'accès aux voitures et laisser uniquement aux riverains. Il faut dévier toute la circulation et faire une zone piétonne. Deux places de parc 15 minutes et une place de parc handicapé sont nécessaires. Il faut enlever les autres places de parc le long du chemin du Centenaire. Les participants redoutent qu'un projet de carrefour devienne un échangeur autoroutier (BHNS-Centenaire à 50 km/h).
Parking		L'accès du parking est apprécié et nécessaire. Il est intéressant depuis la place du Marché vers le parking souterrain de la Coop. Les participants ont des doutes quant à la gestion du trafic à l'intersection à la sortie du parking.

6. POUR ALLER DE L'AVANT...

La ville de Prilly et Varia Paysage remercient chaleureusement tous les participants pour la richesse de leurs propositions qui seront intégrées dans le rapport de la démarche participative.

La qualité des échanges, l'ambiance de travail et la volonté constructive de tous les participants de partager leurs expériences et leurs ambitions pour Pré-Bournoud ont permis de couvrir l'essentiel du programme d'usages à imaginer pour réaménager le centre-ville. L'ensemble des participants se rejoint sur les vocations principales à garantir pour que le projet réponde aux enjeux urbanistiques, environnementaux, climatiques et sociaux.

Le projet lauréat est dans son ensemble très apprécié. Les participants se sentent rassurés par le projet proposé qui va dans le sens des remarques émises lors de la démarche participative de 2018. Le projet est notamment apprécié par la mise en valeur du four à pain et par un nombre important d'espaces de pelouse existant pour le délasserment et les activités. Le déplacement et l'agrandissement de la place de jeux est notamment un point important pour beaucoup. Toutefois, davantage de points d'eau, des toilettes publiques et un concept pour l'éclairage diurne et nocturne sont demandés. Il est souhaité que le cœur de Prilly soit aménagé avec un maximum de verdure et des surfaces imperméabilisées sans asphalte noir afin de limiter les îlots de chaleur. Les participants demandent également davantage d'espaces de sport et que des associations soient intégrées dans l'usage de la buvette.

Dans les échanges, le bon équilibre à trouver entre favoriser la vie et les liens entre citoyens, offrir des activités ludiques et de délasserment et les quelques nuisances que celles-ci engendrent ont suscité des questionnements. La qualité des choix de localisation de ces futurs équipements doit prendre en compte ces impacts afin de bien les gérer dans le contexte du centre-ville de Prilly. L'avant-projet du Pré-Bournoud qui sera développé sur 2022-2023 prendra en considération les souhaits des habitants. Il est prévu que le Pré-Bournoud soit aménagé avec une offre large et diversifiée d'équipements d'ici 2025.